

SAS CABINET LECCA

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie régionale de Pau
1 rue Pierre RECTORAN - 64100 BAYONNE

Siret: 482 575 461 00025

t: 05.59.52.01.44 f: 05.59.52.98.17

lodo@cabinetlecca.fr

Rapport du commissaire à la transformation
sur la transformation de la :

SNC B3C

SIREN : 479 677 361

Siège social : Zone industrielle de Tarnos

89 Avenue du 1^{er} Mai 40220 Tarnos

en Société par Actions Simplifiée



Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la :
SNC B3C, Siren : 479 677 361
en Société par Actions Simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du code de commerce et par décision des associés en date du 11 décembre 2025, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La **société B3C** est une société qui a été créée le 14/12/2004 et dont l'objet correspond à des activités la restauration, bar licence IV, tabacs, point PMU etc..

Les comptes annuels de cette société établis à la clôture du 30/09/2025 font état des éléments suivants :

ACTIF :

- Des autres immobilisations corporelles pour une valeur nette comptable de au 30/09/2025 1 954 €
- Des titres de participation pour une valeur nette comptable au 30/09/2025 de 4 000€,
- Des autres créances fiscales et sociales pour 730 397 €, (dont 596000 € en lien avec la vente du fonds de commerce)
- Des disponibilités au 30/09/2025 pour un montant total de 81 385 €.

PASSIF :

- Les capitaux propres sont positifs à hauteur de 807 778 € au 30/09/2025, dont le capital social de la société qui s'élève à 8 000 €,
- Un emprunt bancaire de 6 305 € de capital restant dû au 30/09/2025
- Le solde des dettes en comptes courants d'associés est de 376 € au 30/09/2025,
- Les dettes fournisseurs sont de 880 € au 30/09/2025
- Les dettes fiscales et sociales de 2 398 € au 30/09/2025

COMPTE DE RESULTAT :

Le compte de résultat de l'exercice au 30/09/2025 n'appelle pas de commentaire particulier compte tenu qu'il fait état d'une fin d'exploitation d'activité de bar/restaurant avant cession du fonds de commerce.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.
- Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

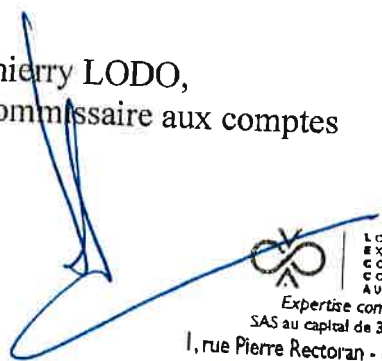
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons par ailleurs relevé aucun avantage particulier.

Fait à BAYONNE, le 05 janvier 2026.

Thierry LODO,
Commissaire aux comptes



Expertise comptable
SAS au capital de 38 112,25 €
1, rue Pierre Rectoran - 64100 BAYONNE
Tél. 05 59 52 01 44 - Fax 05 59 52 98 17